Placards » 14 Fi 2162-4324

[Arrêté] : [chaque boulanger de Nancy sera tenu d'avoir constamment dans son magasin un approvisionnement de farine de bonne qualité] / Mairie de Nancy. Nancy imprimerie de Hinzelin et comp., imprimeurs de la mairie, rue Saint-Dizier, 67, en face de la place du Marché. 2 juin 1848 • 2 juin 1848

Open in Bach

Date de l'unité documentaire 2 juin 1848

Collation

1 impression photomécanique (placard)

Dimensions

54,5 × 43 cm

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • boulangerie

Typologie documentaire : affiche

Cotes extrêmes : 14 Fi 3777